RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

Enjeux et actualités de la DGFiP autour de la digitalisation

DDFiP de la Somme

La transformation numérique à la DGFiP, pour qui, pour quoi ?

Les métiers et les agents

- Services plus intuitifs et performants
- Accessibilité, ergonomie
- Allègement des charges : automatisation, « dites-le-nous une fois »
- Environnement numérique adapté aux nouveaux modes de travail
- Excellence opérationnelle

Les usagers

- Services plus intuitifs et performants
- Accessibilité, ergonomie
- Simplification des démarches « dites-le-nous une fois »
- Amélioration de la relation avec l'administration

Les projets

- Fonctionnement plus agile
- Réduction des coûts de coordination des équipes
- Réduction des risques d'insatisfaction en associant et en livrant en continu à l'utilisateur
- Apport de nouvelles compétences techniques

Un engagement stratégique des administrations publiques en général et de la DGFiP en particulier

→ **Loi Lemaire du 07 octobre 2016 pour une République numérique** qui vise :

- à favoriser l'ouverture et la circulation des données et du savoir ;
- à garantir un environnement numérique ouvert et respectueux de la vie privée des internautes ;
- à faciliter l'accès des citoyens au numérique.

→ Le numérique au cœur de la stratégie de la DGFiP : une volonté réaffirmée dans le **Contrat d'objectifs et de moyens 2020-2022**

ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU SERVICE DES AGENTS, DES USAGERS ET DES PARTENAIRES.

Le contrat fixe des objectifs précis en termes de modernisation des systèmes d'information et de développement de projets innovants pour saisir les opportunités qu'offrent l'intelligence artificielle, le partage des données et la numérisation des démarches.
Le contrat apporte aussi les budgets nécessaires (budget en hausse de 40%) à ces évolutions.

L'ambition est double :

- offrir aux agents des outils performants, disponibles et ergonomiques ;
- simplifier les relations avec les usagers et les partenaires de la DGFiP.

cibles

- Moderniser les applications les plus anciennes (Medoc, IR-FIP-TH,...) d'ici 2023
- Garantir un taux de disponibilité applicative de 99 % dès 2020 et une note de plus de 7/10 en qualité perçue par les agents
- Réussir la révolution des données (déploiement du lac de données) et d'une plateforme de gestion des API

Le développement du numérique au profit des usagers de la DGFiP

L'adaptation de l'accompagnement des usagers aux services en ligne

→ dispositif ***aidants connect***

→ accompagnement numérique par les professionnels de la DGFiP au sein du réseau des Finances publiques et des accueils de proximité (France Services)

→ développement d'outils d'accompagnement en ligne (co-browsing)

La mise à disposition d'outils performants sur le site *impots.gouv.fr*

→ dispositif de **prise de RDV** (téléphonique/physique) **en ligne (APRDV)**

→ **messagerie sécurisée (e-contact).** La gestion du fonds de solidarité a reposé sur ce canal en raison de sa robustesse

→ documentation, FAQ, pas-à-pas, simulateurs, disponibles sur le site

La mise à disposition d'outils performants sur le site impots.gouv.fr (espace sécurisé particulier/professionnel)

→ déclaration des revenus en ligne (automatique pour les plus simples)

→ gestion du prélèvement à la source

→ service de télépaiement (impôts locaux par exemple)

→ passerelle vers les sites amendes.gouv.fr,cadastre.gouv, timbres.impots.gouv, payfip.gouv, encheres-domaine.gouv

L'ENSU

1- Je me connecte à mon espace « particulier » grâce à :

- mon numéro fiscal de 13 chiffres
- une identification avec France Connect

2- J'identifie le nouveau service **« Consulter vos Factures locales et hospitalières »**

2- J'identifie le nouveau service **« Consulter vos Factures locales et hospitalières »**

3- Je consulte la facture qui m'intéresse

4- Je paye en ligne par carte bancaire ou par prélèvement unique sur mon compte en banque

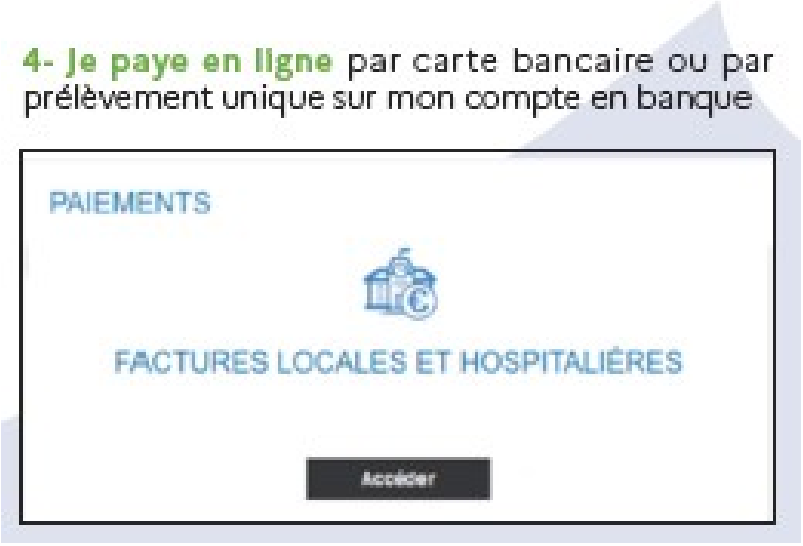

L'ENSU : enrichissement de l'espace sécurisé des données du secteur public local et hospitalier

5- Si je suis satisfait(e), **J'opte pour l'option « zéro papier »**. Comme les documents fiscaux, les factures seront disponibles sur l'espace pendant plusieurs années.

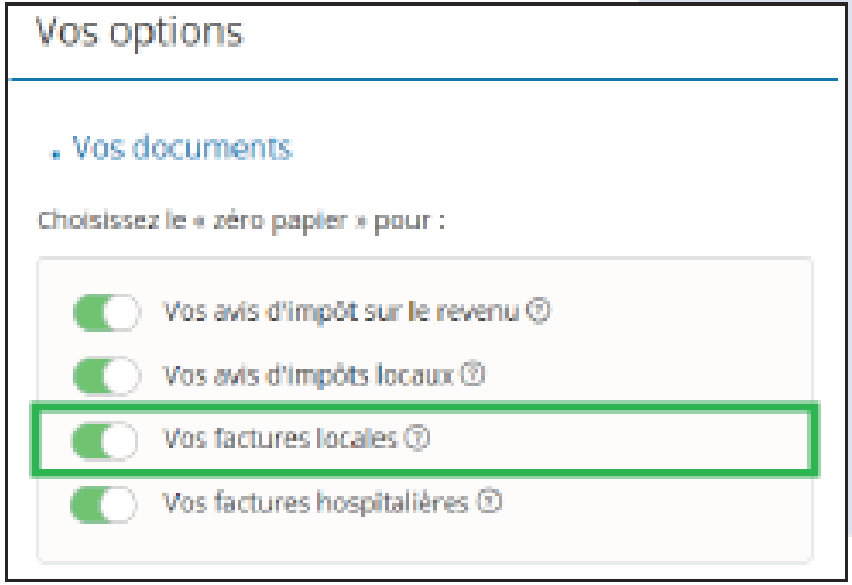

6- A l'avenir, je serai averti(e) par courriel de l'arrivée de toute nouvelle facture

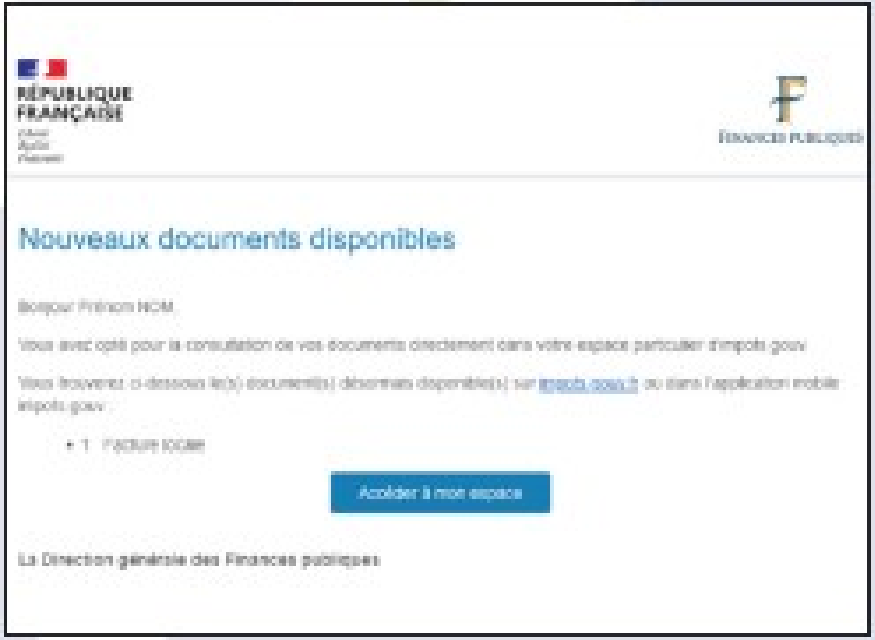

La DGFiP partenaire du dispositif FranceConnect !

+ simple avec FranceConnect !

Vous avez déjà créé votre espace particulier sur impots.gouv.fr ?

> *Sinon, consultez la fiche : Je crée mon espace particulier*

Vous avez un compte AMELI (l'assurance maladie), La Poste, MSA ou Mobile Connect et Moi ?

FranceConnect est une solution proposée par l'État qui vous permet de vous connecter en utilisant le compte de votre choix.

Plus besoin de mémoriser de multiples identifiants et mots de passe !

Passez directement à l'étape 1

S'identifier avec FranceConnect

Impots.gouv.fr · ameli.fr · LA POSTE idn.laposte.fr · mobile connect et moi · L'Identité Numérique VERSION BÊTA · msa.fr

À noter : Si vous êtes marié ou pacsé, **chaque conjoint peut créer son espace particulier**, notamment afin de gérer le prélèvement à la source sur ses revenus.

L'appli mobile impots.gouv.fr

Le service de vérification en ligne des avis d'impôt sur le revenu (SVAIR)

Le projet Gérer mes Biens Immobiliers (GMBI) : contexte

→ Dématérialisation des déclarations de propriété bâtie : mise en place de nouvelles déclarations foncières souscrites en ligne

→ Révision des valeurs locatives des locaux d'Habitation : déclarations et MAJ effectuées en ligne par les propriétaires

→ Suppression de la taxe d'habitation : nécessité d'une mise à jour efficace du « lien d'occupation » par le propriétaire

→ Transfert des taxes d'urbanisme des DDT(M) vers la DDFiP : mise en place d'une procédure dématérialisée assortie d'un télépaiement des droits

Le projet Gérer mes Biens Immobiliers (GMBI)

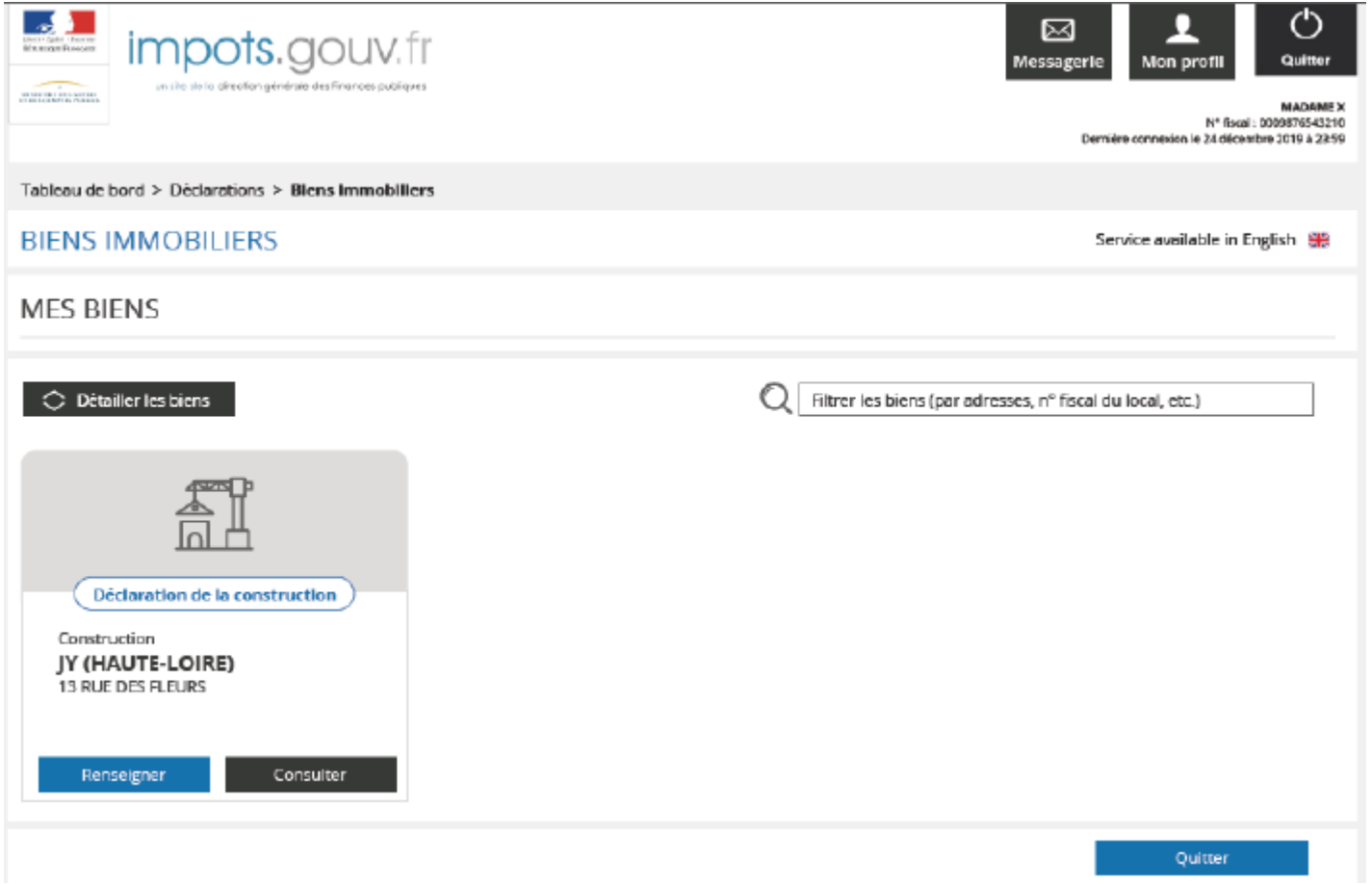

Le projet Gérer mes Biens Immobiliers (GMBI)

Le Portail commun du recouvrement au service des professionnels

portailpro.gouv

Dans un contexte de modernisation des services en ligne amorcé depuis plusieurs années, portailpro.gouv, un portail visant à **simplifier** les démarches sociales, fiscales et douanières des entrepreneurs vient d'ouvrir. Développé par **l'Urssaf**, la Direction générale des douanes et droits indirects (**DGDDI**) et la Direction générale des finances publiques (**DGFiP**), et en liaison avec un **panel d'entreprises représentatives afin de répondre au mieux aux attentes de ses usagers**, portailpro.gouv vise à faciliter leur gestion quotidienne grâce à un **parcours usager fluidifié** et des **fonctionnalités** répondant aux **besoins exprimés en termes de simplification et de lisibilité**.

Le Portail commun du recouvrement

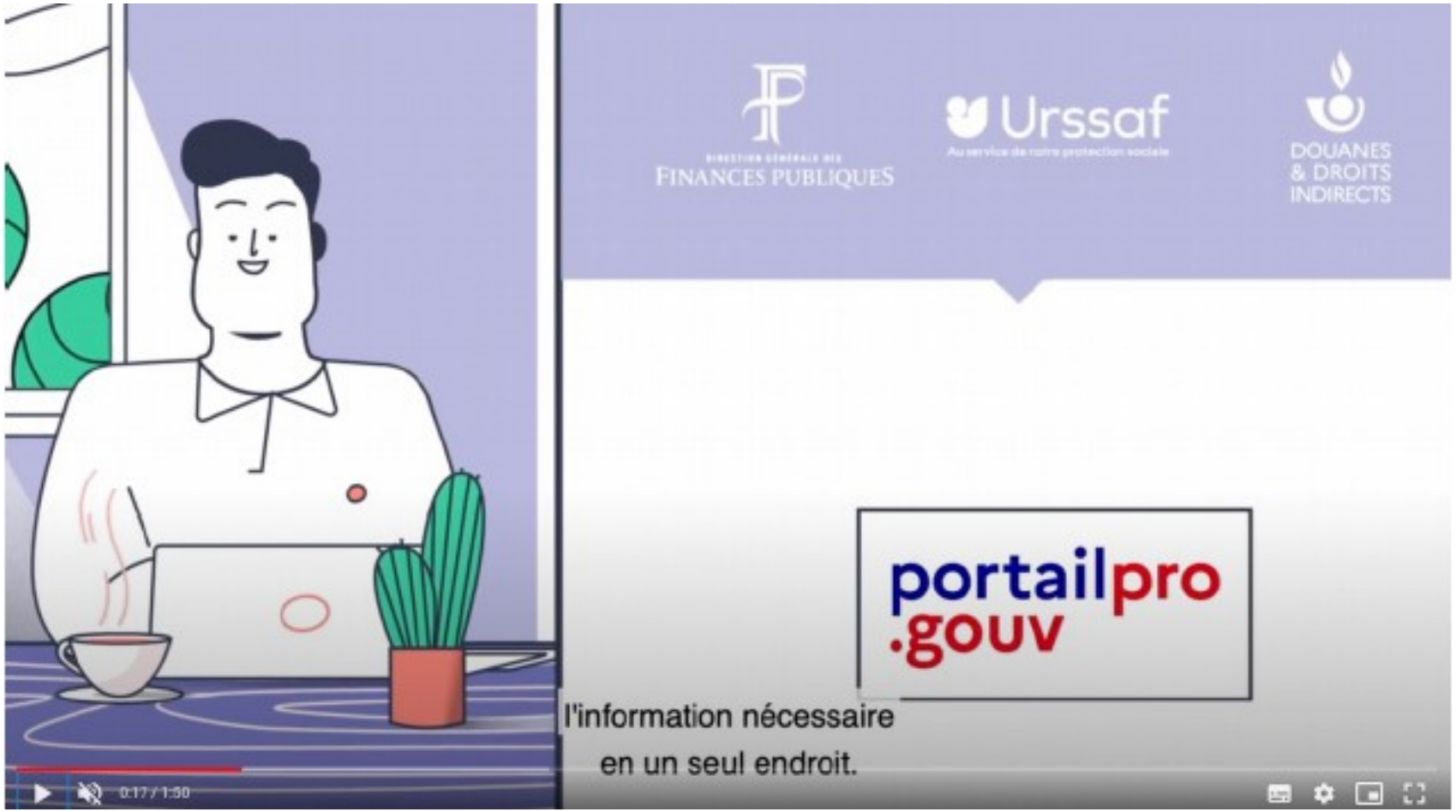

Le numérique et les métiers comptables

Le numérique et les métiers comptables

La DGFiP tient les comptes de plusieurs dizaines de milliers d'organismes publics. Dans ce cadre, elle doit :

→ veiller aux délais de production

→ veiller à la fiabilité de l'information financière

→ être capable d'analyser une situation financière

Ce sont des missions essentielles à la prise de décision, à la vie économique, à la bonne santé de la démocratie nationale et locale.

Evolution des métiers assez forte du fait de la numérisation des processus (diminution des tâches de saisie au profit d'activités à plus forte valeur ajoutée).

Focus sur l'observatoire des Finances et de la gestion publique locale (OFGL)

L'OFGL a pour mission d'établir, de collecter, d'analyser et de diffuser des informations portant sur la gestion des collectivités territoriales.

L'OFGL intervient sur des thématiques diverses, répondant aux demandes formulées par son Conseil d'orientation composé d'élus et de représentants de l'État :
- informations sur les réformes fiscales ;
- analyse des dépenses d'investissement, des exonérations et compensations fiscales ;
- modernisation des indicateurs de ressources et charges, référentiels de coût...

Dans le cadre de ces chantiers, l'OFGL a développé et anime un portail de données financières et de gestion du secteur public local : **data.ofgl.fr**

Observatoire des finances et de la gestion publique locales

data.ofgl.fr

Le portail des données financières et de gestion du secteur public local

Connexion

Accueil | Les données | Contact

Bienvenue sur data.ofgl.fr

A la Une

Comment transformer les exports de données de data.ofgl.fr en tableau plus classique ?

14/02/2022

Les tableaux de données exportés à partir de data.ofgl.fr sont disposés en « ligne ». Ce tutoriel montre comment transformer rapidement ces tableaux en format plus classique, disposés en « colonnes », à l'aide d'un tableur, LibreOffice ou Excel® par exemple. En savoir plus...

Voir toutes les actualités

Le portail en vidéo

La connexion a été refusée par le serveur proxy

Firefox est configuré pour utiliser un serveur proxy mais celui-ci n'accepte pas les connexions.

- Vérifiez que les paramètres du proxy sont corrects ;
- Contactez votre administrateur réseau pour vous assurer que le serveur proxy fonctionne.

Réessayer

Voir toutes les vidéos

Datavisualisations et analyses

Jeux de données

Communes	Groupements à fiscalité propre	Départements	Régions
CCAS-CIAS	SDIS	Syndicats	Fiscalité directe locale

Voir tous les jeux de données

La facturation électronique

La facturation électronique : de la sphère publique à celles des opérateurs privés

→ ouverture dès 2017 pour la sphère publique avec 150 M° de factures traitées par le portail CHORUS PRO et plus d'1 M° d'utilisateurs

→ plan de déploiement sur 3 ans pour les entreprises (à compter de 2024) avec un enjeu de traitement de 2 Mds de factures/ an

→ dématérialisation/simplification de la vie des opérateurs et lutte contre la fraude

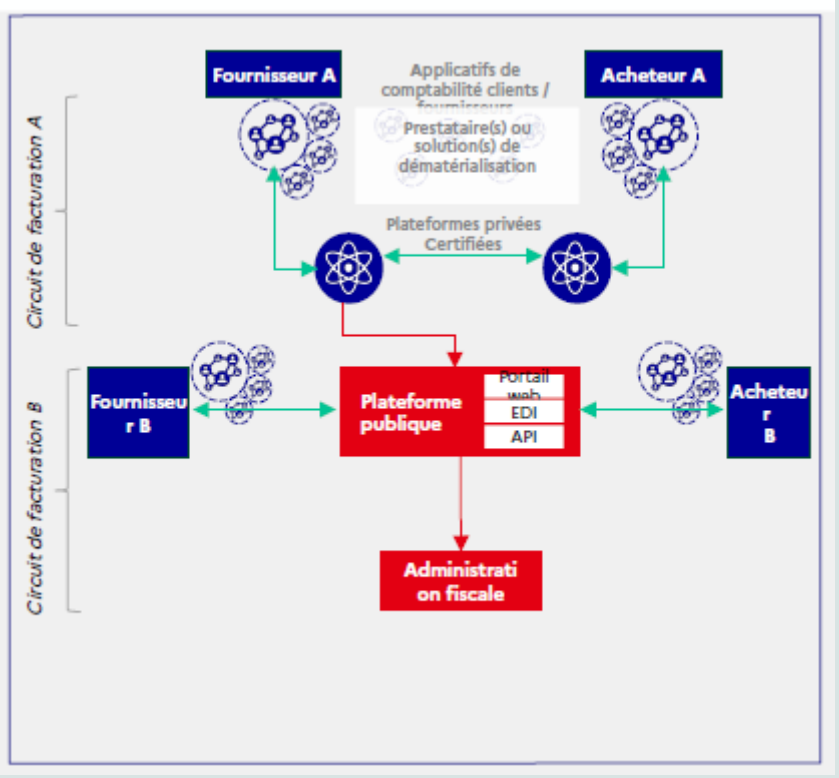

L’intelligence artificielle

Plusieurs utilisations

→ les travaux conduits dans le domaine du contrôle fiscal

→ pré-détection des entreprises en difficulté

→ l'analyse sémantique (e-contact+)

→ le contrôle de la dépense dans le secteur État (TAAP) [exemple infra]

→ le projet du foncier innovant [exemple infra]

Exemple avec le traitement automatisé d'analyse prédictive

Les variables utilisées actuellement par l'IA pour l'apprentissage sont les suivantes. Ces données peuvent évoluer au fil du temps en fonction des besoins.

Elles sont fondées sur 4 axes : le fournisseur, l'organisation, les factures et enfin les données budgétaro-comptable.

Fournisseur	Fournisseur ID	Type Industrie	Type compte	Code NAF	Nature Juridique	Nombre IBAN	Date de création du fournisseur dans Chorus → Ancienneté
Données Organisation	Société	Domaine d'activité	Service exécutant	Centre de coût			
Données Factures	Type de Pièce	Nature	Sous Nature	Type EJ	Montant facture	Avance/ RG	Nombre Postes Facture
Données budgétaires et comptables	Programme	Compte PCE					

Exemple avec le traitement automatisé d'analyse prédictive

Le TAAP est construit selon une **approche comportant plusieurs dimensions** :

- un modèle **prédictif** (**M1**) fondé sur des techniques **d'IA** ;
- un modèle **orienté** (**M2**) fondé sur des **algorithmes** statistiques, pour **améliorer** et **garantir** la **pertinence** du modèle M1 dans le **temps** ;
- des **règles-métier**.

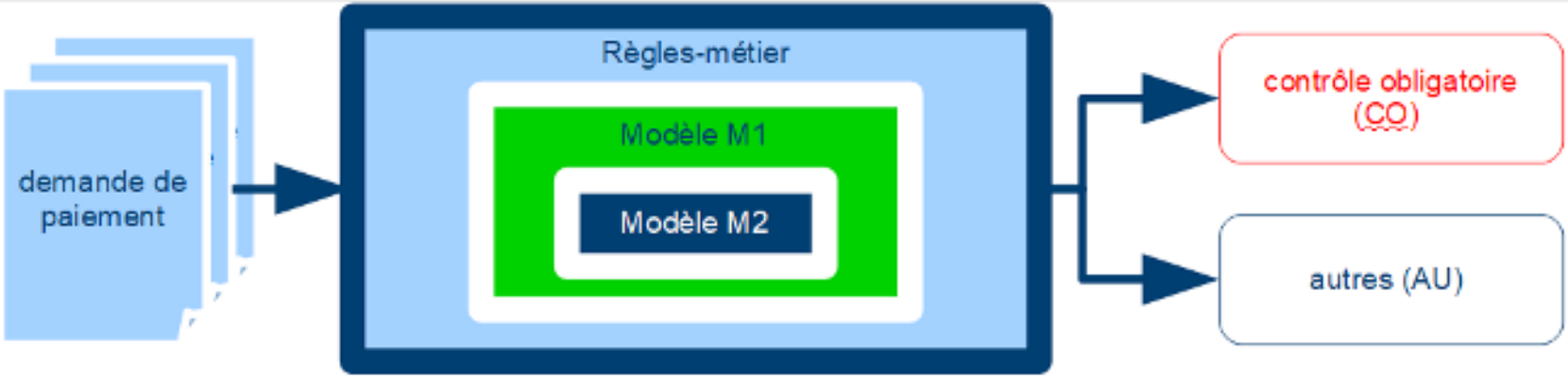

Autre exemple avec le foncier innovant : détection de piscines taxables
1/ Analyser les images

Image Satellite (IGN)

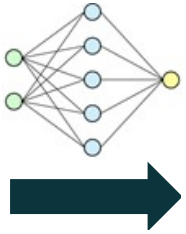

Extraction

Détection de piscines taxables
2/ Comparer au plan

Extraction (réseau de neurones)

Contrôle ?

Comparaison

Cadastre

Les assistants digitaux

Assistants digitaux

Qu'est ce qu'un assistant digital ?

- Un assistant digital est un logiciel permettant d'automatiser des actions (saisies, clics…) sur des applications informatiques, quelle que soit leur technologie. Il fonctionne comme un agent.

Activité automatisable

- Pas d'analyse intellectuelle
- Gestes métiers simples
- Plusieurs applicatifs

Activité non automatisable

- Une analyse intellectuelle
- Une expertise métier
- Un seul applicatif

- Exemple : imputation de virements reçus sur le relevé BDF et imputation de la créance dans l'applicatif concerné ; recensement du patrimoine du défunt dans le cadre des successions vacante ; contrôle déontologique

Le lac de données

Un lac de données : gérer vs valoriser

Gestion : Base de données

Le périmètre des données, leurs formats, la structure de la base et son organisation : tout est prédéfini.

Les données sont organisées suivant un schéma prédéfini.

L'interrogation des données est facilitée pour les utilisateurs via un langage normalisé de requêtage.

Dans une base de gestion, les données sont organisées de telle manière que les données utilisables en même temps sont regroupées et qu'aucun élément n'est dupliqué. Cette structure organisationnelle permet un stockage optimal et un traitement très efficace des données et donc une réponse très rapide.
Elle permet de restituer les données en temps réel et de concevoir ainsi des applications transactionnelles avec les utilisateurs.

Valorisation : Lac de données

Dans un lac, les données proviennent de plusieurs sources mais ne sont pas organisées selon un schéma prédéfini.

Les données peuvent être de type stucturées ou non structurées

Le data scientist et data engineer sélectionnent et organisent des données selon le type de traitement.

Des recherches et des croisements sur ce vaste pool de données provenant de différentes sources permettent des valorisations qui seraient inconcevables au sein d'une seule base de gestion, notamment la découverte de schémas de fraude ou différentes interactions entre entreprises et/ou individus.
Des outils spécifiques de gestion et d'exploration de données massives sont disponibles dans le lac de données.

Les API

Application Programming Interface

Les API : partager les données

L'APIM ou API Management est la plate-forme de gestion de l'ensemble des API de la DGFiP.

Une API est un moyen d'échange sécurisé de données. Elle met à disposition d'un partenaire une donnée ou une liste de données qu'il peut intégrer dans ses logiciels.

Le projet APIM a pour objectif « d'industrialiser » les échanges de données de la DGFiP avec ses partenaires. Il permet de :

OUVRIR LES DONNÉES

de la DGFiP et ainsi répondre aux exigences réglementaires de transparence et d'échange de données de plus en plus fortes (CRPA, dites-le nous une fois)

FACILITER LES ACCÈS

aux données en fournissant une plateforme **d'accès unique** et en enrichissant les services proposés aux partenaires

AUTOMATISER LES DÉMARCHES

d'accès aux données pour les partenaires et les optimiser

19

Les API : ouvrir les données en sécurité

L'accès aux API de la DGFiP s'effectue via la plate-forme d'API Management de la DGFiP (APIM).

Cette plate-forme permet de :

- Mettre en œuvre techniquement les souscriptions contractualisées via datapass.
- Appeler les API de manière sécurisée afin de récupérer les données d'intérêt.

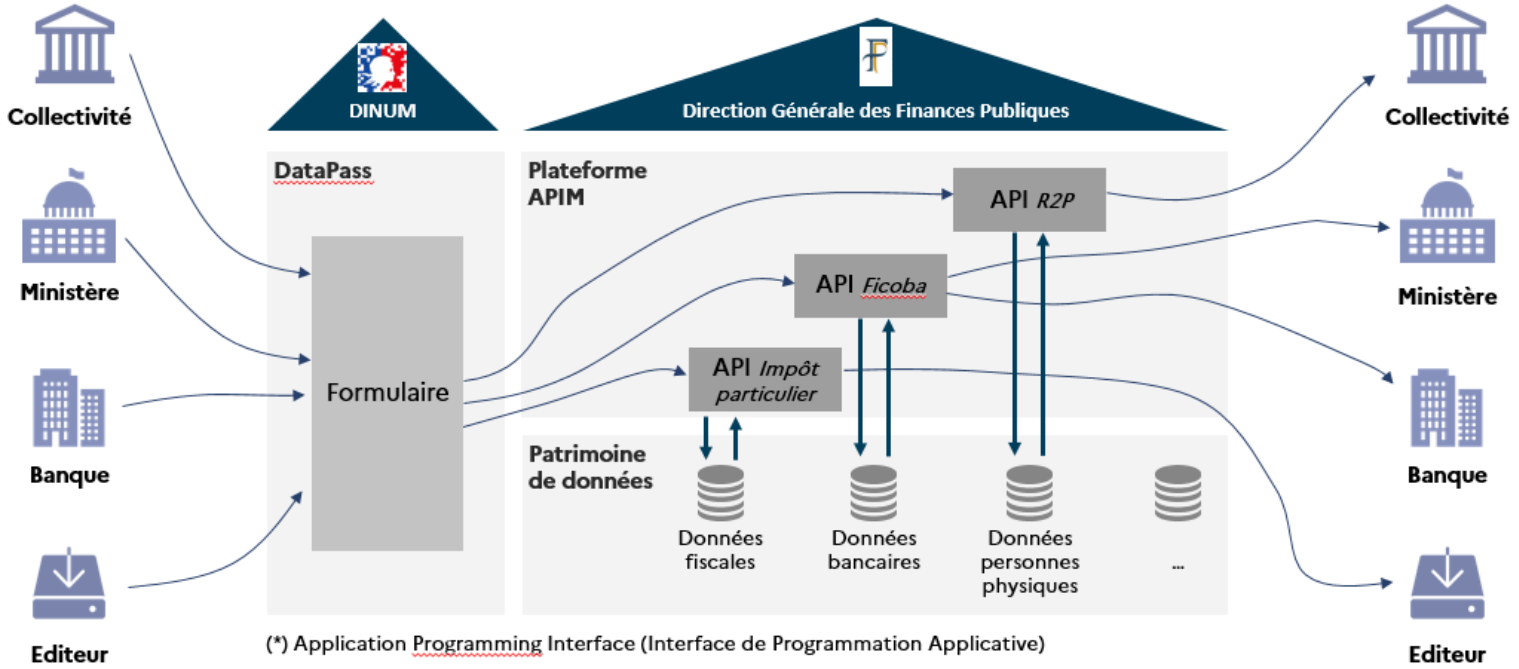

L'API impôt particulier

OBJECTIFS

Mise à disposition des données usuelles de l'avis d'imposition à destination des tiers publics pouvant se targuer :

- d'un fondement légal permettant la levée du secret fiscal

- du consentement explicite de l'usager (FranceConnect)

Remplacer le flux papier par un flux numérique et adapter les procédures appliquées.

CAS D'USAGE

Modulation des tarifs périscolaires en fonction du revenu fiscal de référence de la famille

Délivrance de cartes de stationnement résidentiel en fonction de l'adresse de taxation à l'IR ...

ATTENDUS

Possibilité de créer des téléservices 100 % dématéralisés en association avec une solution de paiement en ligne (PayFiP)

Qualité et fraicheur de la donnée

Coût de gestion pour la DGFIP et les services de l'ordonnateur

L'API Recherche des Personnes Physiques (R2P)

OBJECTIFS

Permettre d'obtenir les données d'identification complètes d'une personne connue de la DGFIP à partir des données d'état-civil et d'adresse partielles ou dégradées detenues par l'ordonnateur

Garantir la qualité et l'homogénéité du flux d'information sur l'ensemble des SI de la chaine comptable

Clé forte : date de naissance

CONTEXTE

Rapprochement des travaux ordonnateurs-comptables dans le cadre de la M57, de la certification et des différentes offres de services *ad hoc*

Travaux d'unification du recouvrement d'un modèle orienté sur la créance à un modèle orienté sur le débiteur

ATTENDUS

Baisse du « taux d'intervention » sur les tiers dans HELIOS

Augmentation de la célérité de l'action en recouvrement et de la qualité de service

Hausse de la qualité du mandatement

Parcours apprenant compétences numériques

PACNum

Parcours apprenant compétences numériques

Le PACNum repose une méthode d'auto-évaluation basée sur l'outil PIX qui est le service public en ligne pour améliorer les connaissances numériques.

Les parcours

« outils » pour utiliser le tableur, le traitement de texte et la messagerie électronique.

« usages du web» pour s'informer, se former et maîtriser sa présence en ligne.

« sécurité des matériels et des données » pour utiliser le numérique en toute sécurité.

Les sujets de ces parcours ont été sélectionnés et testés par un panel large d'agents de la DGFiP

Ils peuvent être réalisés dans l'ordre et le rythme souhaités.

Les questions s'adaptent au niveau de l'agent en fonction des réponses précédentes, pour une montée en compétence plus personnalisée. En cas d'erreurs, des tutoriels sont proposés à l'issue de chaque série de questions.

La fabrique du numérique

La fabrique

- Permettre à des agents de faire croître leurs idées innovantes
- Offrir le cadre adapté et les moyens pour réaliser leur projet

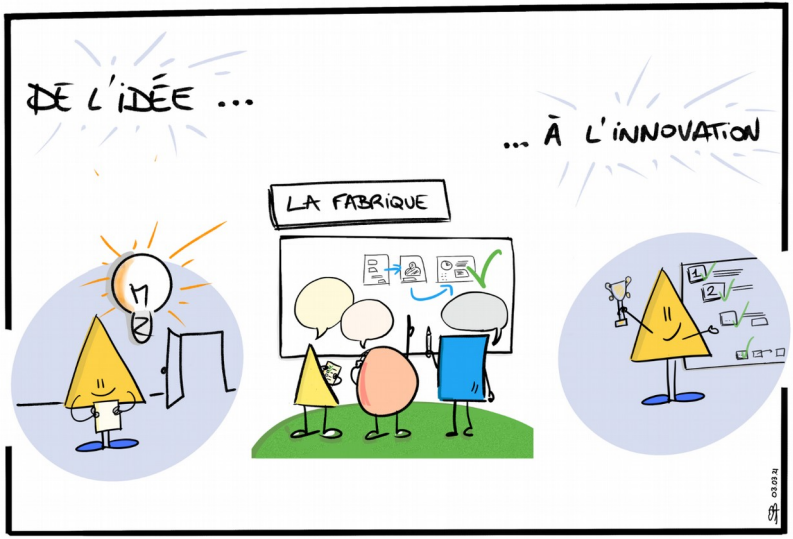

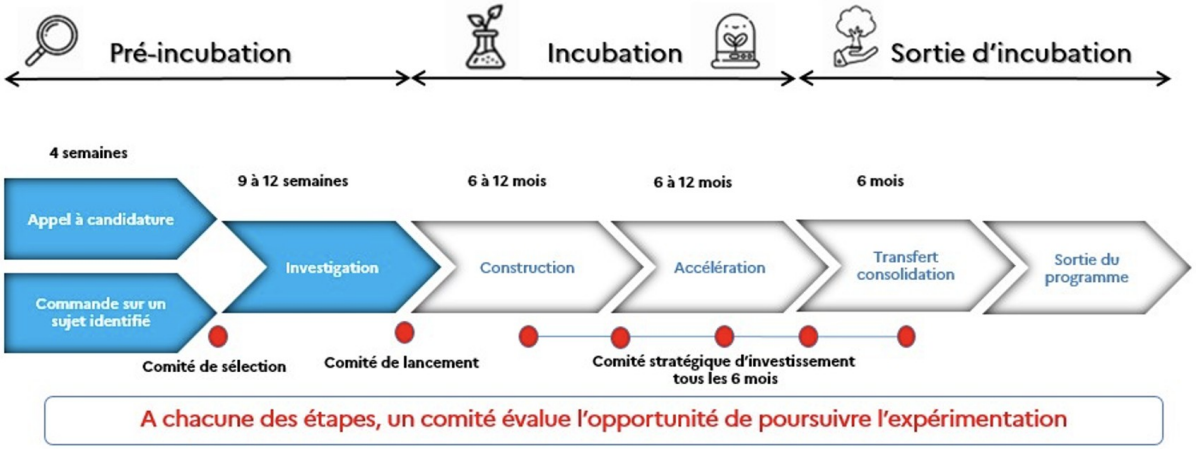

L’expérience utilisateur

UX

Accompagner de bout en bout

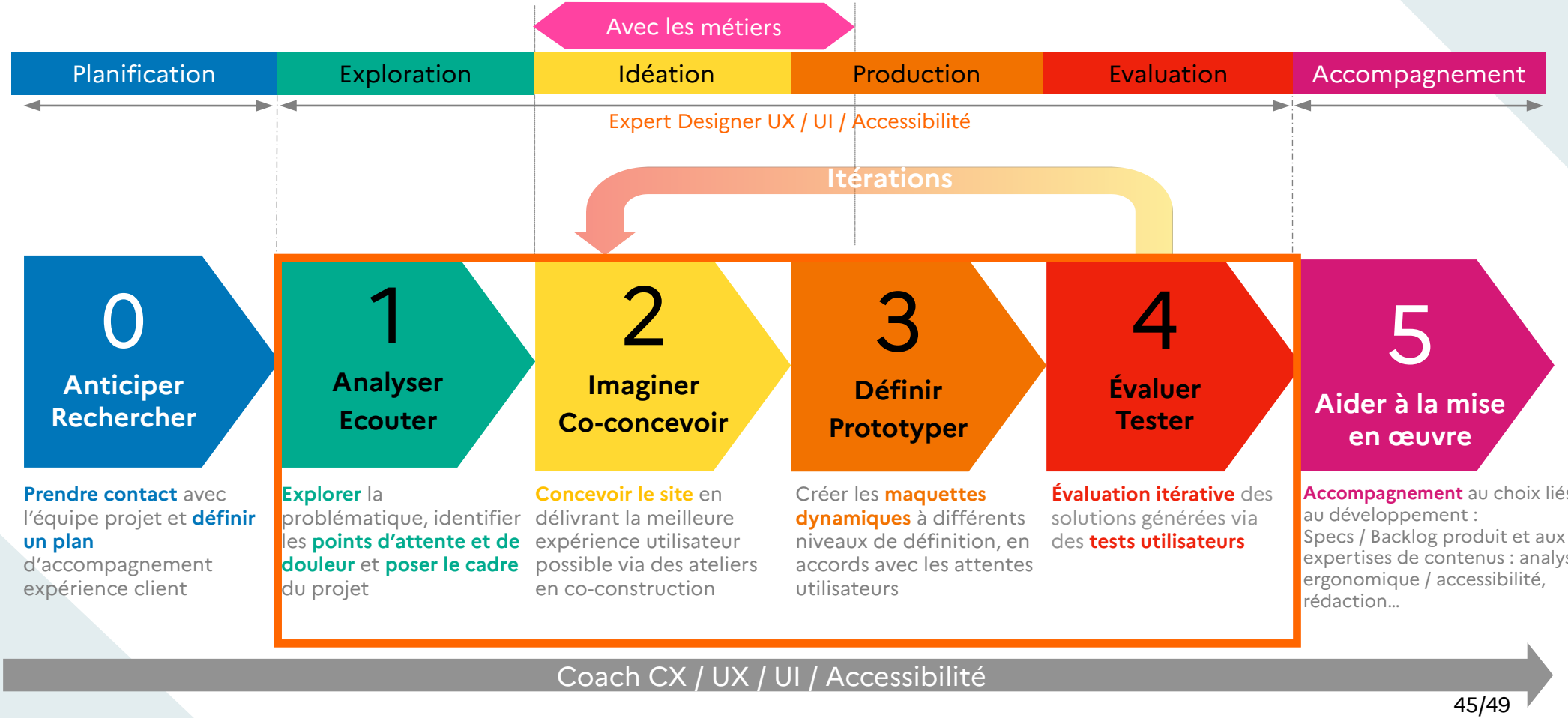

ETNA

Environnement de travail numérique de l'agent

ETNA Environnement de travail numérique de l'agent

Objectif

Améliorer les conditions de travail de l'agent
en s'appuyant sur un **environnement de travail numérique enrichi**

CONTEXTE

- Télétravail
- Nouveaux usages
- Collaboration à distance
- Visio

ENJEUX

- Améliorer l'efficience et la productivité
- Favoriser la collaboration
- Permettre le travail en mobilité, au travail ou chez soi

PÉRIMÈTRE

- Équipement matériel
- Applications / logiciels
- Politique d'utilisation des ressources numériques
-

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

RETROUVEZ-NOUS !

Présentation des métiers de la DGFIP

- Lien pour consulter la webapp : https://bienvenuedgfip.veryup.pro/
- QR code :

Informations sur le recrutement

https://www.impots.gouv.fr/rejoignez-la-direction-generale-des-finances-publiques

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

Merci pour votre attention